

A la Une

ENTRETIEN Avec la présidente de la Fédération du Bâtiment de l'Yonne

Delphine Grémy : "Jusqu'à quand, les entreprises vont-elles pouvoir assumer leur devoir ?"

C'est un véritable cri d'alarme que lance Delphine Grémy, la présidente de la Fédération du Bâtiment de l'Yonne. Son secteur d'activité est au bord de l'asphyxie. En quatre ans, dans l'Yonne, le bâtiment a déjà perdu 15% de ses effectifs, soit 1000 emplois. Le dernier trimestre 2012 risque d'être très difficile...



L'Indépendant de l'Yonne

Nous avons pris connaissance de votre discours de rentrée à la fédération du bâtiment de l'Yonne. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est musclé. Vous êtes très, très en colère.

Delphine Grémy

Comment voulez-vous être optimiste aujourd'hui ? D'ailleurs, être optimiste équivaudrait à être utopiste. Je suis à la fois réaliste et alarmiste. Je pense que nous sommes trop discrets voire silencieux à propos du véritable état de santé de notre secteur.

L'Indépendant de l'Yonne
Pour vous, il est donc temps de sortir du politiquement correct ?

Delphine Grémy

Franchement, je pense qu'il est temps de mettre en avant la réalité économique de notre profession. Combien de "20h", "d'Envoyé Spécial" ou de "ça vous regarde" pour nous présenter les drames, non moins légitimes d'entreprises industrielles, agro-alimentaires ou automobiles ? Mais nous n'avons jamais entendu le BTP crier sa rage, les entrepreneurs exposer leur détresse. Aujourd'hui nombre d'entre nous sont en péril. Alors je pense que l'heure n'est plus à la retenue, à la fausse pudeur. Le BTP en France, c'est tout de même 1,2 million d'emplois, 325 000 artisans et nous réalisons chaque année pour 129 milliards d'euros de travaux.

L'Indépendant de l'Yonne
Pour vous, trop c'est trop ?

Delphine Grémy

A être trop discret, on n'est pas entendu. A être trop conciliant, on n'est pas pris au sérieux. A ne jamais rien réclamer, on n'est pas considéré. Alors, quelle équation insurmontable, pour nous, entrepreneurs et artisans de l'Yonne, qui essayons, chaque jour, de sauver nos entreprises, en faisant face à des carnets de commandes réduits à peau de chagrin. En jonglant avec nos trésor-

eries affaiblies, en nous débattant chaque jour contre des charges de plus en plus pénalisantes. Notre seul but, c'est de sauver l'emploi de nos salariés et nos entreprises.

L'Indépendant de l'Yonne

Les nouvelles dispositions annoncées par le gouvernement Jean-Marc Ayrault ne vont sûrement pas arrangées le contexte. Votre sentiment ?

Delphine Grémy

Les mesures qui sont annoncées se posent tout simplement comme des coups de frein au développement de notre secteur. A commencer par la modification de la fiscalité sur les plus values, la suppression du PTZ dans l'ancien. Il y a aussi le coup de rabot sur les niches fiscales, la suppression annoncée du dispositif Scellier, l'abrogation de l'augmentation des droits à construire, l'encadrement des loyers.



L'Indépendant de l'Yonne
Cette liste est-elle exhaustive ?

Delphine Grémy

Je pourrais également ajouter, la réduction des allègements sur les bas salaires, la suppression, pour les salariés et les entreprises de plus de 20 salariés, des exonérations des charges sociales et fiscales sur les heures supplémentaires. Avant cette réforme, à l'échelle du département et, toutes activités confondues, le nombre d'heures supplémentaires des entreprises

mensualisées, avoisinait 250 000 heures pour 1 million d'euros d'exonération TEPA par mois... C'est autant de fonds qui ne seront plus injectés dans notre économie locale. Je voudrais également souligner, que derrière toutes ces annonces, il y a la réalité du quotidien qu'il faut vivre avec son lot de mauvaises nouvelles que nous découvrons à la lecture de la presse : les entreprises en redressement judiciaire sont de plus en plus nombreuses. Au bout de la procédure, souvent, c'est la liquidation avec tous les drames qu'elle engendre.

L'Indépendant de l'Yonne
La sinistrose est-elle à ce point dans le bâtiment ?

Delphine Grémy

Je ne vois pas comment nous pourrions afficher un sourire, lorsqu'au plan national, notre fédération annonce, d'ici la fin 2012, plus de 35 000 emplois supprimés. Dans l'Yonne, nous avons déjà perdu 1000 emplois en quatre ans soit 15% de nos effectifs... Quant aux gérants de ces entreprises, ils ne partiront pas avec une prime ou un parachute doré, mais en cédant leur patrimoine personnel pour solder leurs emprunts dont ils sont cautions, sans percevoir aucune indemnité de chômage, puisqu'ils ont pris le risque d'exercer en gérance non salariée. On parle beaucoup de la fermeture du site d'Aulnay, mais on fait peu de cas du séisme qui va nous atteindre.

L'Indépendant de l'Yonne
La crise dans l'Yonne, comment se traduit-elle ? Peut-on résumer la situation en quelques chiffres ?

Delphine Grémy

Le constat est assez simple pour notre département. Dans le neuf, par rapport à 2008, on constate un recul de 22% de la surface des logements commencés, soit 21 000 m². Le non résidentiel présente également un solde négatif de 25 000 m², soit

un recul de 23,35% par rapport à 2008. N'oublions pas que le volume moyen de travaux nécessaire à l'équilibre de notre département se situe aux alentours de 580 millions d'euros. Le chiffre projeté pour 2013 est à peine de 450 millions d'euros. Plus globalement, je dirais que les 500 000 logements promis par le gouvernement, ne pourront pas se faire sans incitations fiscales, pas plus que les grands projets de rénovation énergétique de la commission environnementale.



L'Indépendant de l'Yonne
Et la programmation annuelle du plan de cohésion sociale ? En panne également ?

Delphine Grémy

Les objectifs du programme ont fortement baissé : -30% au plan de la programmation et -44% pour ce qui concerne les financements accordés à la Région entre 2010 et 2011. Je n'attends pas d'amélioration pour notre département bien qu'il se caractérise par un parc de logements anciens, une faible construction neuve et un taux de logements sociaux inférieur à la moyenne régionale et française... Sans compter que le principal bailleur social du département, Domanys, qui assumait à lui seul près de 10% de l'activité ces dernières années, a gelé ses projets pour au moins cinq ans. Vous voyez, ce n'est pas la joie et je me demande jusqu'à quand les entreprises vont elles pouvoir assumer leur devoir. Pour l'instant, elles subissent le droit. ■

Propos recueillis par Alain CHABOTEAU

Vendredi 28 Septembre 2012

1.10 €

l'indépendant

LE SÉNONAIS

4, boulevard du Mail, 89100 Sens
Tél. : 03 86 65 03 28 Fax : 03 86 64 00 17
E-mail : independantdelyonne@wanadoo.fr

de l'Yonne

N°768

FAITS-DIVERS Ils ont été brûlés mercredi après-midi à l'incinérateur de la CCS

3 000 pieds de cannabis venus de l'Aube incinérés à Sens

Lire en page 11

ECONOMIE La présidente de la Fédération du Bâtiment de l'Yonne très inquiète pour la fin de l'année et pour 2013

Delphine Grémy : "Le bâtiment est au bord de l'asphyxie"



H 90738 - 0928 - F: 1.10 €



Lire l'interview en page 3

Un chiffre

580 C'est, en millions d'euros, l'enveloppe moyenne de travaux nécessaire à l'équilibre des entreprises du bâtiment de l'Yonne. Cette année, elle devrait être de 450 M€, selon la FFB 89.

UN MILLIER D'EMPLOIS PERDUS DANS L'YONNE EN QUATRE ANS



35.000 SUPPRESSIONS SUR LE PLAN NATIONAL. « L'équivalent d'un Aulnay par mois ». La fédération française du bâtiment annonce d'ici la fin 2012 près de 35.000 pertes d'emplois en 2012, sur le plan national, l'équivalent d'un site « Aulnay » par mois, avance la présidente de la fédération du bâtiment 89, en faisant référence à PSA. Dans l'Yonne, c'est près de 15 % d'effectifs salariés perdus en quatre ans avec près de 1.000 emplois. Pour un emploi perdu dans le bâtiment, c'est 1,5 emploi qui disparaît dans les métiers annexes. Sur le dernier trimestre 2011, 86 radiations d'entreprises avaient été enregistrées dans l'Yonne (pour 63 créations).

ÉCONOMIE ■ Recul des permis de construire, suppressions d'emplois, navigation à vue

Le bâtiment au bord de l'asphyxie

Delphine Gremy, présidente de la FFB 89 se défend de noircir le trait. Selon elle, « il n'y a aucune visibilité pour le semestre à venir, pas plus pour 2013 ».

Christian Picardeau

christian.picardeau@centrefrance.com

Delphine Gremy, présidente de la fédération du bâtiment de l'Yonne (FFB 89), n'est pas une adepte de la langue de bois. Lors de la réunion de rentrée qu'elle a tenue il y a quelques jours devant un parterre d'une cinquantaine d'entrepreneurs, à Auxerre, elle n'a pas mâché ses mots pour dénoncer la situation dans laquelle se trouve son secteur. Un tir en règle qui n'a épargné personne. État des lieux.

1 Neuf, non résidentiel : des indicateurs au rouge. « En neuf, la surface de logements commencés est toujours en recul de 22 % par rapport à 2008, soit 21.000 m² de moins. Le non résidentiel présente, lui, un solde débiteur de 25.000 m², soit un recul de 23,35 % par rapport à 2008. »

2 Des permis de construire en chute libre. « Pour la première année, on note un recul des permis de construire de 12,31 % pour le neuf et 41,78 % pour le non résidentiel. »

3 Classer Auxerre et Sens en « zones tendues ». « Les objectifs du plan de cohésion sociale pour l'Yonne ont fortement baissé, avec une diminution de 30 % de la programmation et de 44 % des financements accordés à la Région entre 2010 et 2011. L'Yonne se caractérise



TABLE RONDE. « Il est temps de voir se mettre en œuvre une action interministérielle concertée pour un renforcement des contrôles et une modification des règles d'attributions des marchés locaux », estime Delphine Grémy. PHOTO FLORIAN SALESSE

par un parc de logements anciens, une faible construction neuve, et un taux de logements sociaux inférieur à la moyenne régionale et française. Comment attendre une amélioration quand on sait que l'Yonne est le seul département de la région entièrement classé hors des « zones tendues », subventionnées par l'État. Il serait souhaitable que Sens et Auxerre, où le manque de logements est flagrant, en fassent partie. »

4 L'effet Domanys. « Le bailleur social Domanys, qui assumait à lui seul près de 10 % de l'activité ces dernières années, a gelé ses projets de construction pour cinq ans, condamnant les entreprises à chercher de plus

en plus loin les chantiers nécessaires à leur main-d'œuvre. »

5 Des banques frileuses. « Les banques n'ont jamais aussi peu accordé de crédits à l'habitat dans l'Yonne avec 93,5 millions d'euros en 2011 contre 134,4 M€ en 2008. Il en va de même pour les crédits destinés à l'acquisition de l'ancien et à l'amélioration. »

6 Navigation à vue. « Les carnets de commandes s'effritent très rapidement avec une visibilité à quatre mois, et même à trois mois pour les plus grosses entreprises. Après le personnel intérimaire, c'est aujourd'hui le personnel salarié qui est visé avec une accélération des licenciements écono-

miques et des dépôts de bilan. »

7 Les auto-entrepreneurs dans le collimateur. « Le dernier trimestre 2011 a été marqué par une importante augmentation des radiations d'entreprises dans le secteur de la construction, pour un solde « créations radiations » négatif à la fin d'année 2011. 39 % des créateurs d'entreprises ont choisi le statut d'auto-entrepreneur en 2011, soit une augmentation de 18

points par rapport à 2010. Le régime de l'auto-entrepreneuriat permet toutes les dérives sans filet, ni qualification. »

8 Le coup de mou de la formation. « Les entreprises n'ont jamais si peu misé sur l'apprentissage. Après quatre ans de baisse des effectifs, la rentrée du CFA d'Auxerre s'est faite avec un taux de remplissage de 60 % à peine, annonçant une pénurie de main-d'œuvre qualifiée d'ici un ou deux ans. »

«Nombre d'entre nous sont en péril ou nous ont déjà quittés ».

DELPHINE GREMY Présidente de la fédération du bâtiment de l'Yonne.



→ MARCHÉS

« THERMO-BANDITS ». « Le budget de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat a été consommé seulement à 15 % cette année », rappelle Delphine Gremy en invitant à « laisser les marchés de rénovation énergétique subventionnés par certaines agglomérations, comme ceux accordés après le bilan de thermographie aérienne, à des entreprises certifiées et labellisées plutôt qu'aux auto-entrepreneurs ou bien à des thermo-bandits ? »

Le député Jean-Yves Caillet et la liste des mesures qui fâchent

État, Europe, collectivités... Delphine Gremy ne fait pas de quatrièmes.

Elle fustige « la modification de la fiscalité sur les plus-values, la suppression du prêt à taux zéro dans l'ancien, l'augmentation de la TVA de 5,5 à 7 %, l'aggravation de la fiscalité sur les revenus immobiliers, les coups de rabot sur les niches fiscales, la suppression annoncée du dispositif Scellier, l'abro-

gation de l'augmentation des droits à construire, l'encadrement des loyers, la réduction des allègements sur les bas salaires... »

Une description qualifiée d'« exclusivement à charge » par Jean-Yves Caillet, qui rencontrera le 12 octobre la patronne de la fédération du bâtiment. Le député socialiste souligne quelques oublis, comme autant de « mesures majeures. La mise à

disposition de terrains de l'État avec décote, voire gratuits, pour la construction de logements sociaux ; l'augmentation en débat actuellement de 20 à 25 % de logement sociaux dans les communes ». Le parlementaire évoque également le relèvement du plafond du livret A, qui contribue à la construction de logements ; la limitation des niches fiscales, qui a pour objet de remettre à flot les finances publi-

ques pour que l'investissement puisse être maintenu ; ou encore « le train de mesures en matière énergétique, qui va apporter un volume de travaux considérable ».

Le député invite également à une autre lecture du plafonnement des loyers : « Cela renforce la solvabilité des ménages et peut permettre d'accéder à une acquisition ou à la construction. »

ÉCONOMIE ■ Le secteur du bâtiment a connu une année noire en 2013

Delphine Grémy tire la sonnette d'alarme

La présidente de la fédération du bâtiment de l'Yonne, Delphine Grémy, a dressé un tableau particulièrement sombre, hier soir, à l'occasion de ses vœux. Et interpellé sans détour les élus, en cette année électorale.

Fragilisé depuis 2008, le secteur du bâtiment et des travaux publics a connu une année de crise majeure et profonde en 2013 », a souligné l'intéressée, chiffres à l'appui.

60 entreprises ont disparu en 2013

Alors que le BTP a perdu « 25.000 emplois » en France, « quelque 60 entreprises représentant plus de 400 salariés ont disparu l'an dernier dans l'Yonne », où l'on compte environ 2.500 entreprises pour 6.200 salariés (7.700 en 2008, soit -12 %).

Et le rythme de la construction s'est effondré dans le département, avec « une baisse de 30 % des surfaces de logements commencés comparé à 2012 (-60 % depuis 2008) ».

Des chiffres qui font aujourd'hui de l'Yonne « une zone sinistrée pour le bâtiment où notre sec-



PRÉSIDENTE. Delphine Grémy. PHOTOS CH. P.

teur représente plus de 30 % des jugements des tribunaux de commerce », soulignait Delphine Grémy, qui n'aperçoit « aucun signe avant-coureur de reprise des commandes ».

« Soutenir les entreprises locales »

Concurrence des « travailleurs low-cost » européens, commandes publiques en berne, délais de paiement « qui explosent », taxes et charges « qui s'accroissent »... Autant de causes aux diffi-



DÉPRIME. Le BTP fait grise mine. L'Yonne est devenue « une zone sinistrée », dit la présidente de la FFB 89.

cultés du BTP pour la présidente, qui a appelé les élus à faire preuve de « courage ». En particulier au sein des commissions d'appels d'offres pour « supprimer les offres anormalement basses et soutenir les entreprises locales ».

Une revendication réaliste pour le député et candidat à la mairie d'Auxerre Guillaume Larrivé, pour peu qu'« on utilise intelligemment les critères de choix ».

Sceptique sur « les pro-

messes de simplification administrative », Delphine Grémy l'est aussi sur le pacte de compétitivité. « Conditionner la baisse de charges à la création d'emplois serait dangereux alors que nos activités sont en perte de vitesse », a estimé la présidente de la FFB 89, avant de lancer un dernier avertissement à l'adresse des élus : « Si vous ne voulez pas que le CFA ferme ses portes faute d'effectifs, il faudra nous donner du travail. » ■

Christophe Pocard

ECONOMIE Cérémonie des vœux du bâtiment organisée mardi

Quand Domanys "va pas"... le bâtiment va mal

Lors de la cérémonie des vœux organisée par le fédération du bâtiment dans l'Yonne mardi soir, la présidente Delphine Gremy a dressé un tableau préoccupant du bâtiment icaunais. Elle est revenue sur l'affaire Domanys : un manque à gagner à 50 millions d'euros, soit 10 % de l'activité du bâtiment dans l'Yonne.

La reprise n'est pas au rendez vous et l'année qui nous attend sera sans doute la plus difficile depuis que le secteur du bâtiment a été frappé par la crise en 2009". En engageant son discours des vœux, mardi soir, la présidente de la Fédération du bâtiment de l'Yonne, Delphine Gremy, n'a pas tourné autour du pot. Et malgré sa volonté de ne pas temir le tableau, elle n'a pas vraiment fait dans l'optimisme béat sur un secteur qui représente dans l'Yonne 7% de la population active en emplois directs. Un secteur qui a vu cependant une baisse de ses effectifs de 11,5% depuis 2008, passant de plus de 9000 à 8000 aujourd'hui. "Après 3 années de ralentissement de l'activité, nous ne sommes pas encore au bout du tunnel", a-t-elle prévenu, précisant qu'en ce début d'année "les surfaces de construction commencées sont en recul de près de 30% par rapport à 2009 alors que les permis accordés sont en progression. Quel obstacle entre les promesses de chantiers et leurs réalisations ? Sinon le courage des financeurs et la clairvoyance des décideurs qui distribuent les budgets disponibles."

Un discours qui s'est tourné vers les politiques et les représentants de l'Etat, présents. "Nous ne pouvons plus nous contenter de subir les prises de décision parfois

brutales, tantôt d'un donneur d'ordre majeur, tantôt d'une administration, ou d'une réglementation, en mettant à mal nos entreprises, en détruisant des emplois et des familles, en réduisant à néant des années d'efforts et de sacrifices, pour répondre en bons petits soldats aux exigences qu'on nous impose sans concertation", a-t-elle martelé, demandant que les professionnels du bâtiment soient "impliqués davantage dans les groupes de travail" en matière notamment de politique du logement ou de stratégie de développement durable. "Nous savons faire autre chose qu'empiler des parpaings", a-t-ELLE fait valoir.

Elle est également revenue sur l'affaire Domanys. "bailleur social du département qui représentait à lui seul près de 10 % de l'activité économique du secteur et qui aujourd'hui par l'arrêt complet de toutes ses opérations de construction et de rénovation aggrave doublement la crise du bâtiment et pénalise fortement les carnets de commandes de bon nombre d'entre nous."

Un plan d'affaire qui représentait une vingtaine d'opérations pour 300 logements neufs et 350 logements en rénovation. Un manque à gagner d'environ "50 millions d'euros sur les 550 que constitue l'activité du Département. (...) On ne peut que regretter que la gestion d'un orga-



Delphine Gremy : "On ne peut que regretter que la gestion" de Domanys "n'ait pas été confiée à des personnes plus compétentes et vigilantes".

nisme social bénéficiant de fonds publics (...) n'ait pas été confié à des personnes plus compétentes et vigilantes", a affirmé Delphine Gremy, reconnaissant cependant que Domanys devait être "soutenu financièrement car sa disparition serait dramatique pour notre département".

Elle a enfin encouragé les politiques à lutter contre la baisse anormale des prix dans le BTP, et "contre les offres anormalement basses".

La présidente a donné rendez-vous les 8 et 9 juin prochain pour l'assemblée générale et le premier salon « Habitat Pros 89 » qui se

tiendra à la Fédération du bâtiment où "nous mettrons en avant le professionnalisme de nos adhérents, leurs qualifications et leurs certifications pour répondre aux marchés de demain, où nous organiserons des débats et animerons des réunions techniques, réglementaires ou de lobbying."

Le fait du jour → Économie

Salon de l'habitat

La Fédération française du bâtiment organise son premier salon de l'habitat, les 8 et 9 juin prochain, à la Maison du bâtiment, pour présenter les entreprises icaunaises.

Un chiffre

8.000 Les emplois dans le secteur du bâtiment dans l'Yonne, en baisse de 11,5 % par rapport au début de la crise, en 2008.

Marchés à venir

Une liste, non exhaustive, des marchés publics potentiels, établie par l'Observatoire du bâtiment et des travaux publics, est consultable sur le site www.yonne.equipement.gouv.fr.

ÉCONOMIE ■ La Fédération française du bâtiment interpelle les donneurs d'ordres sur le manque de chantiers

Le bâtiment tire la sonnette d'alarme

La Fédération française du bâtiment s'inquiète de la chute de la commande publique. À l'opposé, les demandes des particuliers se portent bien.

Laurence Jannot
laurence.jannot@centrefrance.com

À première vue, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ne va pas si mal. Les commandes des particuliers se sont maintenues en 2011 ; les permis de construire étaient un tiers plus nombreux que l'année précédente. « Nous avions atteint le niveau d'avant la crise. Le début d'année 2011 était bon. Les entrepreneurs avaient retrouvé le moral », admet Eric Campoy, secrétaire général de la section icaunaise de la Fédération française du bâtiment (FFB).

La FFB craint l'érosion de la commande publique

Pourtant, l'allocation de Delphine Gremy, présidente de cette structure syndicale, lors de ses vœux, avait un ton plutôt pessimiste. Elle n'a pas caché son inquiétude concernant les perspectives pour 2012. Car, si les requêtes des particuliers, principalement pour des travaux de rénovation, ont légèrement augmenté lors de la saison écoulée, la FFB s'inquiète de l'érosion de la commande publique. Parallèlement, les récents déboires de Domanys et la suspension de la quasi-totalité de ses projets ont fini de sceller les inquiétudes du syndicat. « La commande publique et les bailleurs sociaux représentent chacun un tiers de l'activité du



CONSTRUCTION. Plusieurs chantiers sont actuellement en cours, à Auxerre. PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

■ Témoignage : E. Vallé confiant pour 2012

Installé depuis une vingtaine d'années à Auxerre, Etienne Vallé, artisan en maçonnerie, dirige une entreprise de six salariés. S'il constate certes qu'un bon nombre de devis restent sans suite, puisque seulement trois sur dix aboutissent, l'artisan se veut confiant. « L'année 2011 a été équivalente aux deux années précédentes. Et mon carnet de commandes est rempli jusqu'à l'automne prochain. » Une perspective qui s'explique, selon lui, par le fait qu'il travaille « à 95 % avec des particuliers. » Néanmoins, il évoque quelques changements notables depuis le début de la crise : des échanges moins fréquents avec les autres professionnels du bâtiment, des marges qu'il qualifie de « beaucoup moins importantes » et l'obligation de travailler de plus en plus à l'extérieur d'Auxerre. « Il y a de grosses difficultés sur le bassin auxerrois, je n'y ai pas de nouveaux clients. »

bâtiment. Aujourd'hui, c'est le privé qui nous fait travailler », explique-t-elle, dénonçant l'attentisme des pouvoirs publics et des financeurs. « Un tiers des permis accordés ne sont pas sortis de terre. Nous avons consommé notre avance de chantiers et on ne s'attend pas à de grands projets pour 2012. »

Pour pallier le manque de commandes, la FFB, qui plaide en faveur de la préférence locale, vient de constituer un groupe de réflexion. Constitué en

partenariat avec une demi-douzaine d'autres instances syndicales, dont le Mouvement des entreprises de France (Medef), l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), ou encore le syndicat des architectes, celui-ci se donne pour mission d'échanger avec les donneurs d'ordre. « On est pris pour des fournisseurs. Alors que sur l'ensemble des questions relatives au bâtiment, il est nécessaire d'associer les professionnels en amont. » ■

EN CHIFFRES

550

En millions d'euros, le montant que représentait, en 2011, l'activité du BTP dans l'Yonne.

418

Le nombre de salariés en moins, dans le BTP depuis la fin 2009.

50

En millions d'euros, le montant que représentaient les chantiers effectués pour le compte du bailleur social Domanys.

10 %

La Fédération française du bâtiment estime qu'il y aura 10 % d'activité en moins dans son secteur, sur l'année 2012.

3.9

En mois, la durée moyenne du niveau du carnet de commandes pour le bâtiment, d'après une enquête menée par l'Observatoire du BTP dans l'Yonne, en décembre 2011, soit une baisse de 1,5 mois depuis le mois de mars 2011.

1,5 %

L'augmentation des travaux de rénovation commandés par des particuliers.

Les effectifs du CFA-BTP en retrait depuis trois ans

Depuis trois ans, le Centre de formation des apprentis (CFA-BTP) voit ses effectifs diminuer.

« La formation a toujours été en adéquation avec l'activité des entreprises », remarque Alain Tomczak, directeur du CFA. Alors que la structure a une capacité d'accueil de 650 personnes, chiffre qui était atteint en 2008, elle ne comptabilise actuellement que 504 apprentis, soit une diminution de 22 % en trois ans. Le CFA recense même, dans ses effectifs, trois jeunes, en section peintre, qui n'ont pas de maître d'apprentissage, mais qui suivent leur formation en effectuant la partie pratique sous le statut de



A. TOMCZAK, Directeur du CFA.

stagiaire. « C'est possible du moment qu'ils soient dans une section où il y a de la place et que ça n'entraîne pas de coût supplémentaire », explique le directeur, qui rappelle que le but du CFA est d'accueillir des jeunes qui ont déjà contractualisé leur apprentissage avec une entreprise. Mais, selon Eric Campoy, secrétaire général de la FFB, « comme il n'y a pas de perspectives à long terme, les grosses structures ne prennent pas d'apprentis ». Alain Tomczak insiste néanmoins sur la nécessité de maintenir l'offre de formation. « Sans ça, l'ensemble de la profession risque de souffrir dans deux ou trois ans. » ■

MAR.
14
FÉV.

SAINT VALENTIN
La fête des amoureux
Dîner Spectacle «Instant Magique»

PATRICK SÉBASTIEN
et ses musiciens
«Imitations et Confidences»

VEND.
30
MARS

VEND.
27
AVRIL

CHANTAL LADESOU
one woman show
«J'ai l'impression que je vous plais»

Infos / Réservations : LA COUPOLE DES ANGES
Tél : 0 386 919 800 - lacouple@desanges.net

Yonne

Bâtiment

Entre colère et désillusion, les patrons du BTP perdent la foi !

Le discours de rentrée de Delphine Gremy, présidente de la fédération du bâtiment de l'Yonne, n'était pas optimiste mais plutôt alarmiste.

« L'heure est-elle encore au politiquement correct ? N'est-il pas tant de pousser nos coups de gueule légendaires pour mettre en avant la réalité économique de notre profession. »

Le bâtiment représente 1 200 000 salariés et 325 000 artisans en France pour 129 milliards d'euros H.T. de travaux.

« Quelle équation insurmontable pour nous, entrepreneurs et artisans de l'Yonne qui essayons chaque jour de sauver nos entreprises, en faisant face à des carnets de commandes réduits à peau de chagrin, en jonglant avec nos trésorerie affaiblie, en nous débattant contre des charges de plus en plus pénalisantes, dans le seul but de sauver l'emploi de nos salariés et nos entreprises.

Quel crève-cœur d'annoncer à nos salariés pour qui les heures supplémentaires étaient une réalité et un gain de pouvoir d'achat conséquent qu'ils seront désormais pénalisés financièrement par les nouvelles mesures gouvernementales. Car sur nos chantiers, les heures supplémentaires sont régulièrement utilisées et rémunérées pour honorer les plannings mis à mal par les intempéries, les complications normatives ou techniques, et ne peuvent en aucun cas être remplacées par l'embauche d'un demandeur d'emploi non qualifié et non productif. Essayez donc maintenant d'opposer un argument économique concret à vos compagnons qui disent qu'une telle mesure les incite à retourner travailler au noir ! Alors que les heures supplémentaires permettaient à nos compagnons d'augmenter leur pouvoir d'achat jusqu'à 4 000 euros par an exonérés de charges sociales et d'impôt sur le revenu, désormais, non content de voir leur tranche d'imposition augmentée en 2013, ils verront leur salaire net mensuel diminuer de 3 à 7 % selon les cas ! »



Peu de visibilité pour 2013

Le bâtiment représente 1 200 000 salariés et 325 000 artisans en France pour 129 milliards d'euros H.T. de travaux.

Le constat chiffré à la rentrée peut ainsi se résumer : en ce qui concerne le neuf, la surface de logements commencés est toujours en recul de 22 % par rapport à 2008, soit 21 000 m² de moins.

Le non résidentiel présente lui un solde débiteur de 25 000 m² soit un recul de 23,35 % par rapport à 2008. On voit bien la charge de travail en moins que cela représente pour les entreprises locales qui peinent à trouver des marchés.

On peut noter également pour la première année le signal négatif du recul des permis de construire de 12,31 % pour le neuf et 41,78 % pour le non résidentiel.

« Après une croissance de la production de logements liée à la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, les objectifs du programme ont fortement baissé, illustré par une diminution de 30 % de la programmation et d'une diminution de 44 % des financements accordés à la Région entre 2010 et 2011. Alors que l'Yonne se caractérise par un parc de logements anciens, une faible construction neuve, et un

taux de logements sociaux inférieur à la moyenne Régionale et Française avec 14 % contre 17 %. Comment attendre une amélioration quand on sait que l'Yonne est le seul département de la Région entièrement classé en zone C, le positionnant hors des fameuses « zones tendues » subventionnées par l'état. Il serait souhaitable que le zonage soit revu au moins pour les agglomérations de Sens et Auxerre où le manque de logements est flagrant.

Sans compter que le principal bailleur social du département, Domany, qui assumait à lui seul près de 10 % de l'activité ces dernières années, a gelé ses projets de construction pour 5 ans, condamnant les entreprises à chercher de plus en plus loin les chantiers nécessaires à leur main d'œuvre.

Ajouté au fait que les banques n'ont jamais aussi peu accordées de crédits à l'habitat dans l'Yonne avec 93,5 millions d'euros en 2011 contre 134,4 millions d'euros en 2008. »

En chiffre c'est près de 15 % d'effectifs salariés perdus en 4 ans avec près de 1 000 emplois. En outre, pour 1 emploi perdu dans le bâtiment, c'est 1,5 emploi qui disparaît dans les métiers annexes, car tout acte de bâtir entraîne en amont et en aval des professionnels de tout corps d'état mais également négoce, commerces, notaires, assureurs, architectes, services... qui sont victimes de cette déperdition.

Une concurrence déloyale

« Loin des préoccupations des entreprises du Cac40, loin des parachutes dorés et des solutions de sauvetage nationales, les patrons que nous sommes se posent une vraie question ? Comment survivre dans un environnement économique aussi défavorable au développement des PME et au maintien de l'emploi de nos salariés ? Pourquoi continuer à entreprendre en subissant chaque jour le poids plus lourd et plus injuste de la législation du travail à l'heure où

l'Europe nous montre sur les chantiers le revers de la médaille, à savoir la concurrence déloyale et dévastatrice d'une main d'œuvre à bas coûts, sollicitée et utilisée par bon nombre des clients, publics ou privés, qui ne cherchent désormais qu'un prix au dépend de la qualité et de la sauvegarde des emplois locaux ! »

Delphine Gremy s'est voulu ironique, réaliste, provocatrice, entre colère et exaspération « face aux phénomènes de concurrence déloyale, aggravée par l'absence de contrôles et par l'accroissement des lourdeurs administratives, sociales et fiscales qui font de notre main-d'œuvre, l'une des plus chères d'Europe. »

« L'artisan qui peine aujourd'hui à gérer sa trésorerie, qui peine à décrocher des marchés, harcelé par sa banque et ses fournisseurs, contraint détalonner ses règlements à l'URSSAF, ou au Trésor Public, peut choisir la solution simple, rapide et légale pour changer de statut et du jour au lendemain se simplifier l'existence en devenant auto-entrepreneur. Déclarer jusqu'à 32 000 euros de chiffre d'affaire annuel, pour être exonéré de charges en grande partie, assurer en décennale seulement quelques-uns de ses marchés sensibles et surfer sur l'absence totale de contrôle pour combler ses fins de mois. Car n'ayons pas peur de le dire, le régime de l'auto-entrepreneur dans le bâtiment, légalise le travail au noir. »

Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

Le CODERST a donné son avis

Le Conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques (CODERST) s'est réuni le 14 septembre 2012.

Le CODERST est une commission réunie toutes les 4 à 6 semaines, sous la présidence du Préfet ou de son représentant, qui intervient dans le cadre du contrôle des activités polluantes et dangereuses. Cette commission est composée de représentants des collectivités locales, des chambres consulaires, d'associations de protection de la nature et des consommateurs, d'experts dans les domaines environnementaux, et des services de l'Etat concernés. Elle examine notamment, après une phase d'étude et de consultation, les demandes d'autorisation des activités soumises à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), les projets concernant le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, et se prononce sur les dossiers liés à l'habitat insalubre.

Le CODERST du 14 septembre a donné un avis favorable aux propositions suivantes :

Réglementation des installations classées :

- o Prescriptions concernant la société de Gally à Précy-le-Sec : ces mesures font suite à la demande de la société de porter la capacité de son élevage de volailles à 72 540 animaux par la construction d'un 2^{ème} poulailler.
- o Prescriptions complémentaires concernant :

- la société Meyer à Prunoy relatives à l'exploitation d'un élevage porcin de 580 animaux,
- la société de Mont Morin à Provency relatives à l'exploitation d'un élevage de 115 vaches allaitantes et de 270 bovins à l'engraissement,
- la communauté de communes du Sénouat à Sens relatives aux rejets atmosphériques et aux mâchefers de l'usine d'incinération suite à une évolution de la réglementation applicable,
- la société Cheze à La Chapelle-sur-Orneuse : aménagement d'un système de valorisation du biogaz et de recirculation des lixiviats sur le site de l'installation de stockage de déchets non dangereux,
- la société Capserval à Pont-sur-Yonne : suite à la production d'une étude de dangers, prescription d'une étude technico-économique complémentaire relative à la limitation des effets d'explosion en galerie ; fermeture du silo n°1 actée.

Police de l'eau :

- o Classement des barrages de l'étang de la Chauderie et de l'étang du Château sur les communes de Bléneau et de Champoulet (45) en catégorie C et prescriptions complémentaires,
- o Révision du zonage concernant la vulnérabilité aux nitrates d'origine agricole,
- o Inventaire et classement des zones de frayère de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole.



SENS ■ Des nouvelles techniques de construction expérimentées dans la zone commerciale sud

L'hyper offre une vitrine au chanvre

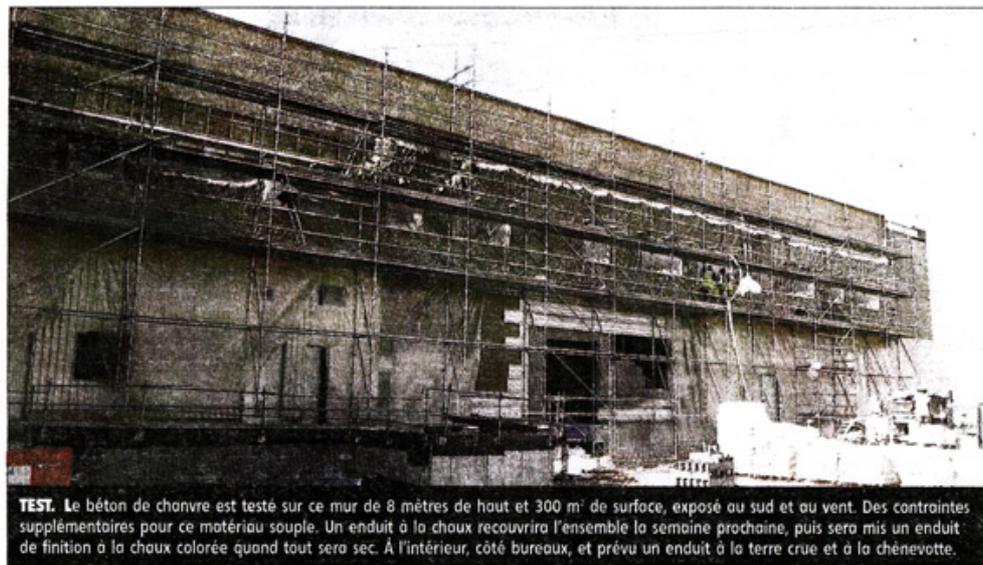
Du béton de chanvre va recouvrir un mur de 300 m², tandis que des plaques d'isolation phonique en chanvre sont actuellement mises au point.

Pascal De Souza

pascal.desouza@centrefrance.com

« On offre à la filière du chanvre un test grandeur nature », résume Guy Schiever, directeur technique du groupe Schiever, alors que du béton de chanvre est actuellement projeté sur l'un des murs du futur hypermarché Auchan. La surface est d'environ 300 m². Une petite partie du chantier, reconnaît Hervé Frabboni, le directeur de communication du groupe d'Avallon, mais ô combien symbolique.

Tout est parti d'un engagement pris par Schiever d'investir dans une démarche de développement durable. Une condition sine qua non pour pouvoir construire à Sens. « Daniel Paris et Dominique Lapôtre (ndlr, le maire et sa première adjointe) nous ont demandé de réfléchir à la question. Concomitamment, Gilles Abry, le directeur de la chambre d'agriculture, avait le sou-



TEST. Le béton de chanvre est testé sur ce mur de 8 mètres de haut et 300 m² de surface, exposé au sud et au vent. Des contraintes supplémentaires pour ce matériau souple. Un enduit à la chaux recouvrira l'ensemble la semaine prochaine, puis sera mis un enduit de finition à la chaux colorée quand tout sera sec. À l'intérieur, côté bureaux, est prévu un enduit à la terre crue et à la chènevotte.

ci de promouvoir la production de chanvre dans l'Yonne », précise Guy Schiever.

Durable et « utile »

Pas question cependant de faire du « développement durable marketing. Nous avons une autre idée du développement durable. Utile », précise Hervé

Frabboni. Jugée sans intérêt, la toiture végétalisée prévue initialement est ainsi abandonnée. Pour ce qui est du chanvre, le groupe Schiever veut jouer un rôle moteur, ne pas se contenter d'offrir un support. « M. Picq (le directeur) a souhaité investir dans des matériaux et des process innovants produi-

sant de la valeur ajoutée », souligne Hervé Frabboni.

Ce qui se traduit par deux actions concrètes. En premier lieu, la réalisation d'un mur en béton de chanvre. La technique de base n'est pas nouvelle, mais sa mise en application à l'échelle d'un bâtiment de taille industrielle, qui plus est ouvert au pu-

blic, est inédite. « Le chanvre est inflammable, rappelle Guy Schiever. Nous sommes donc en train de valider un process pour qu'il soit certifié en sécurité incendie. »

« Le chanvre présente beaucoup d'intérêts, ajoute le directeur. C'est un fongicide naturel, anti-rongeurs, il absorbe l'hu-

midité et il a des qualités acoustiques. »

Ce dernier point est au cœur de la deuxième action totalement expérimentale. Il s'agit de fabriquer des plaques phoniques avec du chanvre (à 80 %) et du lin pour les installer au-dessus de la galerie marchande. « Le chanvre constitue un absorbeur acoustique bien meilleur que des dalles de faux-plafonds en laine minérale, estime Guy Schiever. Nous fondons beaucoup d'espoir dans cette innovation. »

« Là, c'est une vraie aventure »

Schiever travaille sur ce projet avec l'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État) de Lyon et deux entreprises françaises, avec le soutien des collectivités, des chambres consulaires de l'Yonne et l'association Construire en chanvre. « C'est une vraie aventure, qu'on espère mener à bien d'ici l'ouverture du magasin », s'enthousiasme Guy Schiever. ■



CETTE SEMAINE. Le chanvre est mis dans cette machine, venue spécialement du Morbihan, puis le béton de chanvre est projeté sur une ossature en bois (solives) et mis à niveau. PHOTOS PASCALE DE SOUZA



Une nouvelle dimension

« Ce chantier va servir de vitrine, pour montrer l'utilisation du chanvre dans les constructions neuves et les rénovations », témoigne Delphine Gremy, patronne de la société de Gron, qui projette le chanvre sur le mur d'Auchan.

Une nouveauté pour la présidente de la fédération icaunaise du BTP. « C'est mon côté challenger ! Nous avons la volonté d'être acteurs de cette démarche, en plus du fait que nous sommes intéressés par la construction de basse consommation. Vu le prix, c'est encore marginal, mais l'intérêt est de

maîtriser une nouvelle technologie. Pour être compétitif, aujourd'hui, il faut être polyvalent. »

« La typologie d'utilisation du chanvre est assez nouvelle sur ce chantier », remarque pour sa part Bernard Boyeux, vice-président de Construire en chanvre, qui intervient comme centre de ressources auprès du maître d'ouvrage. « L'engagement du groupe Schiever, qui est un acteur important, offre à la filière du chanvre une dimension qui lui manquait jusqu'ici. Ils ont mis les moyens. On espère aller encore plus loin. » ■

Le chanvre vient de l'Aube

L'Yonne compte une quinzaine de producteurs de chanvre, qui alimentent la chanvrière de l'Aube, qui transforme les produits végétaux, les traite et les livre sur le chantier.

ÉCONOMIE

Le ras-le-bol du bâtiment est « à son paroxysme »



PRÉSIDENTE. Delphine Grémy, présidente de la FFB 89. Ch. P.

« Le ras-le-bol est à son paroxysme », résumait Delphine Grémy, hier soir, à Auxerre, à la fédération française du bâtiment de l'Yonne.

« Pour la première fois, beaucoup d'artisans, de TPE, de PME doutent de l'avenir de leur entreprise », a souligné la présidente de la FFB 89 qui, pour tout vœu, a formulé celui de voir les patrons du BTP rester « unis et soudés ».

Au-delà de la crise qui « n'en finit pas et a terrassé bon nombre d'entre nous », Delphine Grémy a

dénoncé « la longue liste des non-sens économiques qui mettent à terre nos entreprises ». Fustigeant « l'imbroglio de normes et de décrets, le matraquage fiscal et la gestion du compte pénibilité », la présidente de la FFB 89 a également tiré à boulets rouges sur « l'idéologie de la libre-concurrence qui brade notre savoir-faire et notre main-d'œuvre ». Avant d'exprimer haut et fort son opposition à « l'ingérence des syndicats » dans les TPE (très petites entreprises). ☺

Ch. P.